



Observatoire Régional de la Formation et de l'Emploi (ORFE)

Le domaine professionnel

CUIR - TEXTILE - HABILLEMENT

Caractéristiques – Tendances 1982-1999



Directeur de la publication : Jean-Claude GAPIN-FREHEL, Délégué général du GIP ALFA CENTRE

Conception, méthodologie : Marie-Béatrice ROCHARD, directrice de l'O.R.F.E.

Bases de données, cartographie, maquettage : Claude CHOUILLET, chargée de mission

Ce dossier a été réalisé par Janique CLERC et Jean-Philippe FOUQUET, Université François Rabelais – Tours

Marion HILLAU, chargée d'études - ORFE

Mise en ligne le : Avril 2005

Dernière mise à jour le : Avril 2005

SOMMAIRE

Synthèse.....p.3

CARACTERISTIQUES

Présentation du domainep.4
Répartition des emplois par secteurs d'activitép.5
Répartition des emplois par types de contrat.....p.6
Répartition des emplois par temps de travail.....p.7
Répartition des emplois par niveaux de diplôme.....p.8
Répartition des emplois par sexes et par tranches d'âgeP.9
Répartition des emplois par zones d'emploi.....p.10

TENDANCES

Évolution des effectifs..... p.11
Évolution des emplois par secteurs d'activité p.12
Évolution des emplois par niveaux de diplôme p.13
Évolution des emplois par sexes et âges p.14
Évolution des emplois par zones d'emploi p.15

APPROCHE QUALITATIVE

Éléments explicatifs des évolutions des métiers.....p.16
Bibliographiep.17

Un domaine composé de deux familles professionnelles : les ouvriers qualifiés et non qualifiés du textile et du cuir

Avec 4 543 personnes en emploi, le domaine cuir – textile – habillement représente 1,1 % de l'emploi régional (contre 1,0 % de l'emploi national). Si le poids du domaine est équivalent en région et en France, la répartition des familles professionnelles dans l'emploi total est, en revanche, différente : les ouvriers non qualifiés représentent une part plus importante en région (54,2 % du domaine contre 49,6 % au niveau national). Cette sur-représentation des ouvriers non qualifiés est due à la forte implantation d'ouvriers non qualifiés de la confection en région.

Le secteur Cuir Habillement : une spécificité régionale

L'industrie textile rassemble des métiers spécialisés en fonction des différentes étapes techniques de fabrication des textiles : préparation et filature, tissage, fabrication d'étoffe à maille, ennoblissement textile, fabrication d'articles non vestimentaires (linge de maison, couvertures, tapis etc.) et production d'articles à maille.

L'industrie de l'habillement rassemble, quant à elle, les activités liées à la confection (prêt-à-porter ou sur mesure), en toutes matières (cuir, tissu, étoffes à maille,...) de tous vêtements (dessous/dessus, hommes/femmes/enfants, travail/loisirs).

Le secteur du cuir et de l'habillement concentre 65,5 % des effectifs du domaine contre 44,6 % au niveau national.

L'industrie textile connaît actuellement des innovations particulièrement intéressantes qui semblent relancer un secteur en crise. Le secteur de l'habillement rencontre lui des difficultés majeures suite à des mouvements de concurrence étrangère et des délocalisations d'entreprises, mais aussi suite à de nouvelles conditions de distribution des produits. Ces deux secteurs, qui restent interdépendants, connaissent malgré tout des évolutions bien spécifiques.

Le domaine cuir - textile – habillement emploie majoritairement des personnes en contrat à durée indéterminée et à temps complet.

Un domaine occupé majoritairement par des femmes peu diplômées

Près de 80 % des personnes en emploi sont des femmes. Les hommes sont proportionnellement plus nombreux parmi les ouvriers qualifiés (24,8 %) que parmi les ouvriers non qualifiés (17,9 %). Représentant 57,5 % des effectifs (contre 31,4 % en moyenne régionale), les titulaires au plus d'un BEPC sont particulièrement représentés dans ce domaine. Les titulaires d'un CAP-BEP représentent 36,5 % des effectifs (contre 34,7 % en moyenne régionale).

La tranche d'âge des 15-29 ans est peu représentée. La crise de l'industrie du textile et de l'habillement explique la faiblesse des recrutements peuvent expliquer cette situation.

Un domaine en crise

Le domaine connaît depuis 1982 un effondrement des ses effectifs. C'est notamment la famille professionnelle des ouvriers non qualifiés qui subit une lourde perte : de 15 304 emplois en 1982, elle passe à 5 378 en 1999. Comme la main-d'œuvre représente une part importante du coût de revient, les entrepreneurs délocalisent leurs activités, notamment de confection, vers les pays du Maghreb.

C'est le secteur de l'habillement qui est le plus touché par cette baisse d'effectifs. Celui de l'industrie textile, grâce aux innovations qu'il met en place, subit des pertes d'effectifs beaucoup moins importantes.

Les femmes, majoritaires dans ce domaine, sont particulièrement affectées par les diminutions d'effectifs.

Une zone d'emploi spécifique : Issoudun

De 1982 à 1999, on observe une concentration des emplois du domaine dans le sud de la région Centre. Progressivement, suite aux fermetures d'établissements et aux délocalisations, le poids du domaine devient faible dans l'ensemble de la région. Seule, la zone d'Issoudun (Vuitton) résiste même si, elle aussi, connaît de fortes baisses d'effectifs.

CARACTERISTIQUES

Cuir - textile - habillement

Présentation du domaine

Le domaine cuir - textile - habillement est composé de deux familles professionnelles : les ouvriers non qualifiés (trois PCS) et les ouvriers qualifiés (dix PCS).

L'activité des ouvriers non qualifiés consiste à effectuer manuellement ou bien à l'aide d'un outillage léger des travaux de fabrication pour l'habillement, les étoffes. Ils interviennent aussi dans la fabrication en tannerie (peaux de bovins) ou en mégisserie (peaux de moutons). Ils peuvent être chargés d'assembler certaines pièces d'étoffes à l'aide d'une machine à coudre. Ils réalisent tout ou une partie d'un vêtement dans une production de grande série.

Les ouvriers qualifiés, quant à eux, sont spécialisés dans la coupe, l'assemblage, la confection et les retouches de vêtements en textile et en cuir.

Les ouvriers non qualifiés du textile et du cuir représentent 54,2 % des effectifs du domaine en région Centre, contre seulement 49,6 % en France. Cette sur-représentation provient de la forte implantation des « ouvriers non qualifiés de la confection » dont la proportion en région (38,0 % du domaine) est fortement supérieure au niveau national (22,2 %).

Parmi les ouvriers qualifiés du textile et du cuir, ce sont les « mécaniciennes en confection qualifiées » qui représentent la part la plus importante en région Centre (16,8 % contre 11,7 % en France). Les mécaniciennes en confection assurent le travail de base, c'est-à-dire le montage du vêtement. En revanche, les « conducteurs qualifiés de machine du textile et de la tannerie – mégisserie » sont particulièrement sous-représentés (3,1 % des effectifs contre 10,4 % en France).

Familles professionnelles	Professions et catégories socioprofessionnelles	Effectifs	Part dans le domaine en région	Part dans le domaine en France
FC0 Ouvriers non qualifiés du textile et du cuir	Ouvriers non qual. du textile et de la tannerie - mégisserie	897	9 %	19,3 %
	Ouvriers non qual. de la confection	3 771	38 %	22,2 %
	Ouvriers non qual. du travail du cuir	710	7,2 %	8,1 %
Ensemble		5 378	54,2 %	49,6 %
FC1 Ouvriers qualifiés du textile et du cuir	Conducteurs qualifiés de machine du textile et de la tannerie mégisserie	304	3,1 %	10,4 %
	Artisans tailleurs, couturiers et autres artisans confection et textile	514	5,2 %	5,4 %
	Tailleurs et couturières qualifiés	453	4,6 %	7,5 %
	Ouvriers qual. du travail des étoffes (sauf fabrication de vêtements)	213	2,1 %	2,3 %
	Ouvriers qual. de la coupe et des finitions des vêtements	343	3,5 %	2,2 %
	Mécaniciennes en confection qualifiées	1 670	16,8 %	11,7 %
	Ouvriers qualifiés du travail industriel du cuir	466	4,7 %	5,8 %
	Artisans fabricants en cuirs et peaux	64	0,6 %	1 %
	Artisans cordonniers, réparateurs divers	188	1,9 %	2 %
	Ouvriers qualifiés de type artisanal du travail du cuir	328	3,3 %	2,1 %
Ensemble		4 543	45,8 %	50,4 %
Total		9921	100	100

CARACTERISTIQUES

Cuir - textile - habillement

Répartition des emplois par secteurs d'activité

Le secteur Habillement - cuir concentre 65,5 % des effectifs du domaine

Les deux principaux secteurs employeurs des personnes exerçant un métier du cuir - textile - habillement sont : Industrie textile et Habillement – cuir.

Le secteur Habillement - cuir concentre la majorité des emplois du domaine. Il emploie une part plus importante d'effectifs du domaine en région (65,5 %) qu'en France (44,6 %).

Le secteur Industrie textile est, en revanche, sous-représenté en région Centre avec 11,5 % des effectifs contre 29,4 % des effectifs en France.

Les secteurs Commerce de détail – réparations et Industries des équipements du foyer concentrent proportionnellement moins d'effectifs qu'au niveau national.

Les ouvriers non qualifiés du textile et du cuir sont répartis à 69,4 % dans l'Habillement - cuir, 12,9 % dans l'Industrie textile et 5,1 % dans le secteur de Chimie – caoutchouc - plastique.

Les ouvriers qualifiés du textile et du cuir sont, eux, concentrés à 60,9 % dans le secteur Habillement - cuir. Le secteur du Commerce de détail - réparation qui emploie 12,6 % des ouvriers qualifiés arrive avant celui de l'Industrie textile (9,8 %).

Répartition des emplois du domaine selon les secteurs d'activité en 1999

NES 36	Région	France
Habillement, cuir	65,5%	44,6%
Industrie textile	11,5%	29,4%
Commerce de détail, réparations	6,4%	7,6%
Industries des équipements du foyer	4,3%	4,4%
Autres secteurs	12,3%	13,9%
Total	100 %	100 %
Effectif total	9 921	228 373

La filière textile : des fibres aux tissus

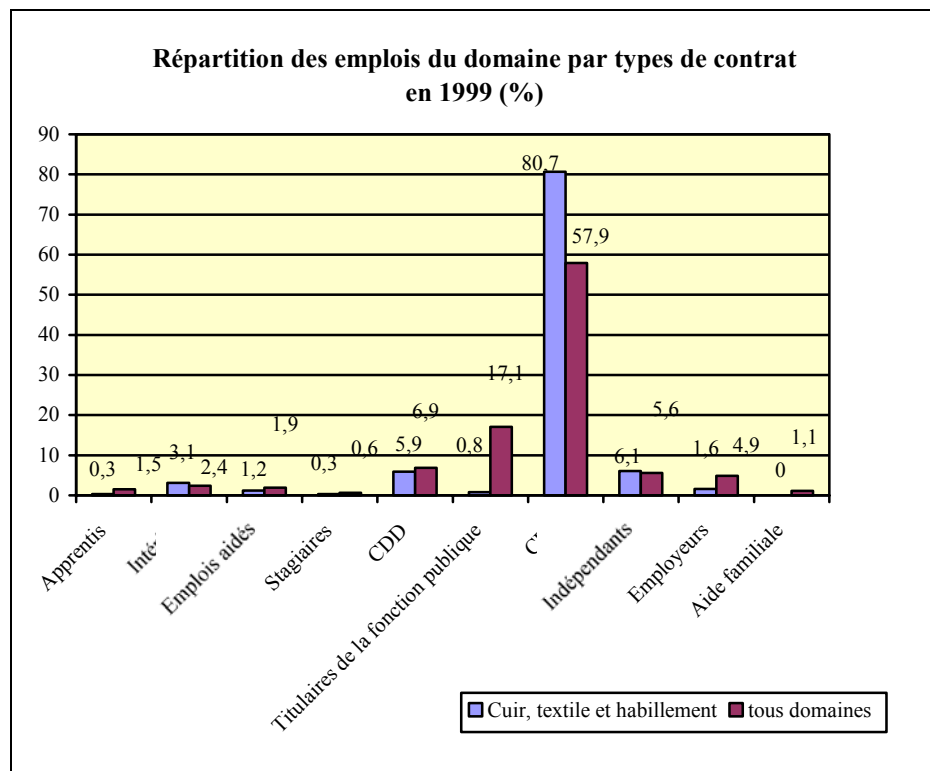
D'origines naturelles ou chimiques, les matières textiles suivent divers procédés de transformation pour devenir des articles textiles. Première étape de ce processus, la filature. Après les opérations préparatoires, le cardage permet d'obtenir un ruban que le double étrépage régularise. Le peignage sélectionne les fibres en fonction de leur longueur. Un mouvement de torsion du ruban étiré donne naissance au fil que le retordage et le bobinage préparent à son usage industriel. La deuxième étape correspond au tissage ou au tricotage. Le tissage s'effectue par entrecroisement de fils de chaîne et de trame qui forment une armure. Le tricotage permet d'obtenir une étoffe plus extensible où s'entrelacent des boucles de fils appelées mailles. L'étape suivante ou ennoblissement textile permet la finition du produit par des techniques appropriées.¹

¹ Ngaha S., 2001, L'industrie textile en mutation, des ambitions nouvelles, *Le 4 pages des statistiques industrielles*, Sessi, n°154.

CARACTERISTIQUES

Cuir - textile - habillement

Répartition des emplois par types de contrat



80,7 % des personnes en contrat à durée indéterminée (CDI)

La proportion des CDI dans le domaine (80,7 %) est bien supérieure à celle de la moyenne régionale qui est de 57,9 %. En revanche, la part des CDD est peu élevée, elle ne concerne que 5,9 % des effectifs contre 6,9 % tous domaines confondus.

85,9 % des ouvriers non qualifiés travaillent en CDI, contre 74,5 % pour les ouvriers qualifiés. En revanche, 13,3 % des ouvriers qualifiés sont indépendants et 3,5 % employeurs.

Les ouvriers non qualifiés occupent proportionnellement plus d'emplois sous contrats précaires que les ouvriers qualifiés. Ils sont 4,2 % en intérim (contre 1,9 % pour les ouvriers qualifiés), 1,7 % en emplois aidés (contre 0,6 %) et 6,7 % en CDD (contre 5,0 %).

Parmi les indépendants et employeurs : proportionnellement plus d'hommes que de femmes

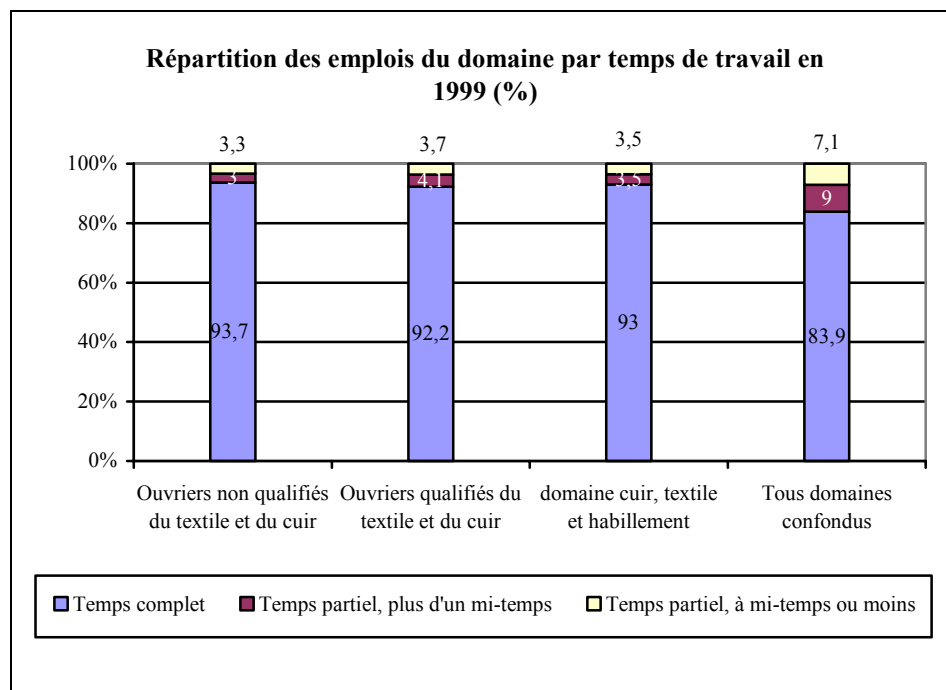
Dans la famille professionnelle des ouvriers qualifiés, on observe des disparités importantes entre hommes et femmes.

80,4 % des femmes sont en CDI contre seulement 56,6 % des hommes. En revanche, 27,6 % des hommes sont indépendants (contre 8,6 % des femmes) et 10,4 % des hommes sont employeurs contre seulement 1,2 % des femmes. Enfin, alors que les femmes sont 6,0 % à travailler en CDD, les hommes ne sont 1,8 %.

CARACTERISTIQUES

Cuir - textile - habillement

Répartition des emplois par temps de travail



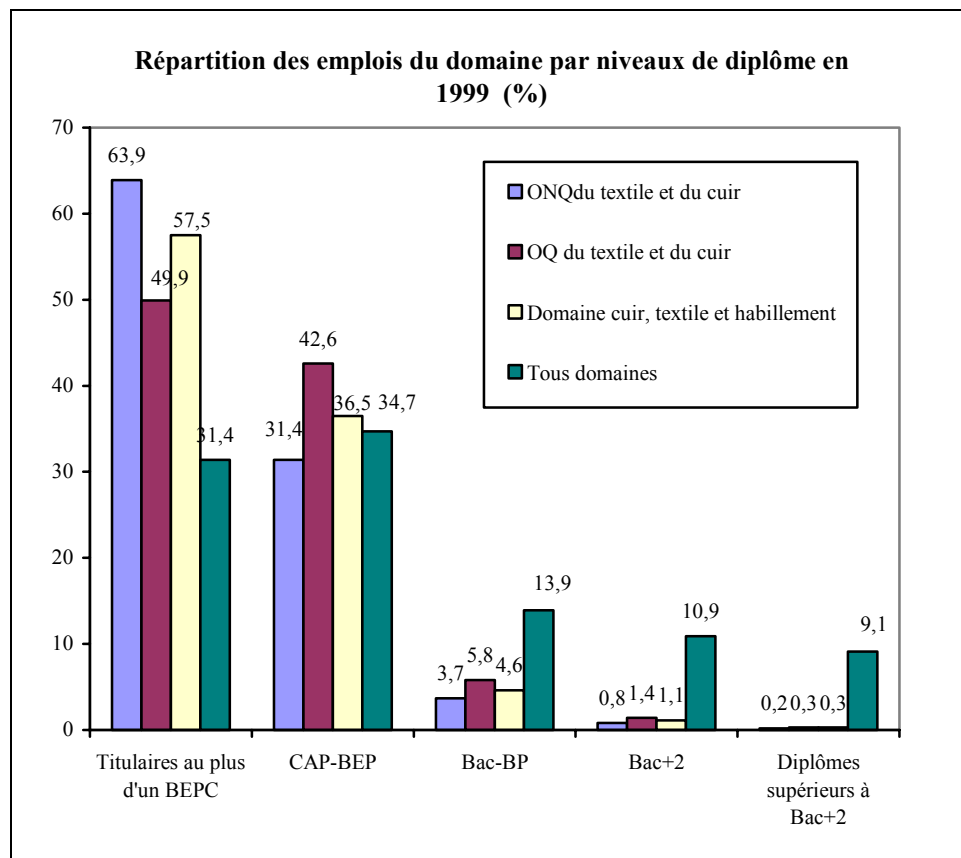
Plus de 90 % des personnes en emploi travaillent à temps complet

Les deux familles professionnelles s'illustrent par un faible recours au temps partiel : 6,3 % pour les ouvriers non qualifiés du textile et du cuir et 7,8 % pour les ouvriers qualifiés. Le recours au temps partiel est plus faible dans le domaine qu'en moyenne dans l'emploi régional (16,1 %).

Des femmes plus souvent à temps partiel

Dans chaque famille professionnelle, les femmes sont proportionnellement plus souvent à temps partiel que les hommes. 97,7 % des hommes ouvriers qualifiés travaillent à temps complet (contre 90,4 % des femmes).

Répartition des emplois par niveaux de diplôme



Une majorité de titulaires au plus d'un BEPC

Les personnes en emploi dans le domaine présentent un niveau de diplôme assez bas. 57,5 % sont titulaires au plus d'un BEPC, contre 31,4 % moyenne dans l'emploi régional. Elles sont également proportionnellement plus nombreuses à disposer d'un CAP-BEP (36,5 % contre 34,7 %). En contrepartie, les effectifs des bacheliers et des diplômés du supérieur sont proportionnellement beaucoup plus faibles que ceux des emplois tous domaines confondus (6,0 % contre 33,9 %).

63,9 % des ouvriers non qualifiés titulaires au plus d'un BEPC

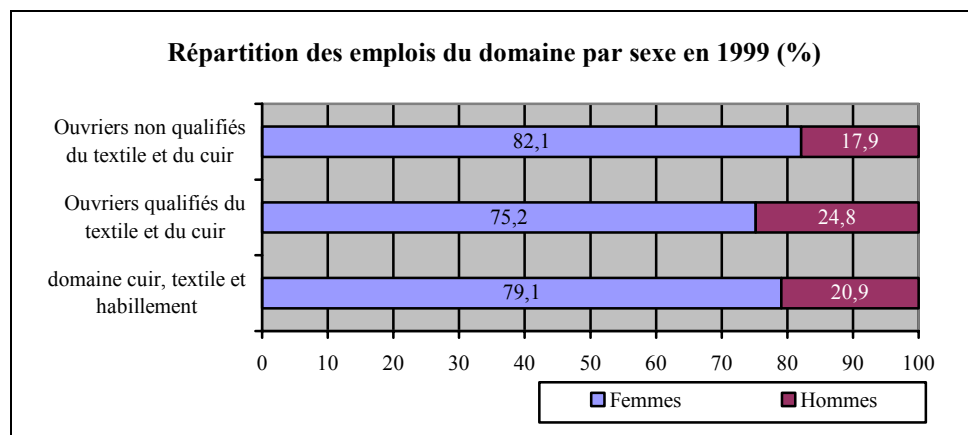
Les ouvriers non qualifiés sont 63,9 % à déclarer un niveau inférieur ou égal au BEPC contre 49,9 % des ouvriers qualifiés. En revanche, ils sont 31,4 % à disposer d'un CAP-BEP contre 42,6 % des ouvriers qualifiés.

Ce sont principalement les ouvriers non qualifiés qui sont touchés par la baisse des effectifs depuis les années 70. Les évolutions technologiques qui affectent le secteur de l'Industrie textile et le secteur de l'Habillement bouleversent les processus de fabrication. Ces transformations, et notamment l'introduction de machines automatisées, impliquent moins de main-d'œuvre, plus de personnes qualifiées, un personnel capable d'évoluer et de s'adapter rapidement aux équipements de production. De plus, la concurrence de la main-d'œuvre étrangère touche de plein fouet cette main d'œuvre française peu qualifiée.

CARACTERISTIQUES

Cuir - textile - habillement

Répartition des emplois par sexes et par tranches d'âge

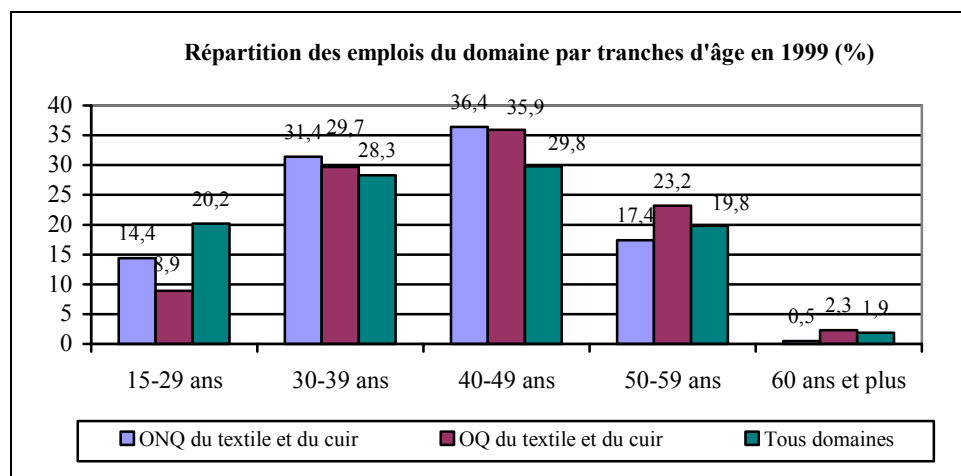


Près de 80 % de femmes

Le domaine cuir – textile - habillement est occupé en majorité par des femmes : 79,1 % de femmes contre 20,9 % d'hommes.

On compte 82,1 % de femmes parmi les ouvriers non qualifiés et 75,1 % parmi les ouvriers qualifiés.

Dans l'emploi industriel, les secteurs Habillement – cuir, Pharmacie – parfumerie - entretien et Industrie textile sont ceux qui concentrent le plus de personnel féminin.



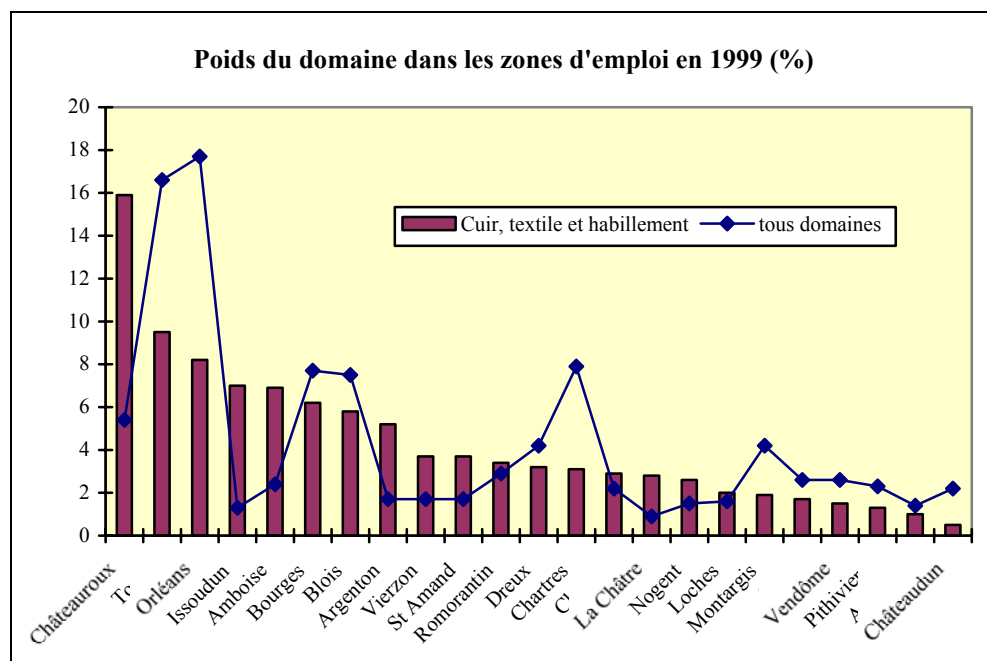
Une faible part de 15-29 ans

Seulement 8,9 % des ouvriers qualifiés du textile et du cuir et 14,4 % des ouvriers non qualifiés sont âgés de 15 à 29 ans, contre 20,2 % en moyenne dans l'emploi régional. Ces familles professionnelles recrutent très peu de jeunes. Les ouvriers non qualifiés présentent une structure par âge plus jeune que les ouvriers qualifiés.

CARACTERISTIQUES

Cuir - textile - habillement

Répartition des emplois par zones d'emploi



Un type d'activité spécifique au sud de la région

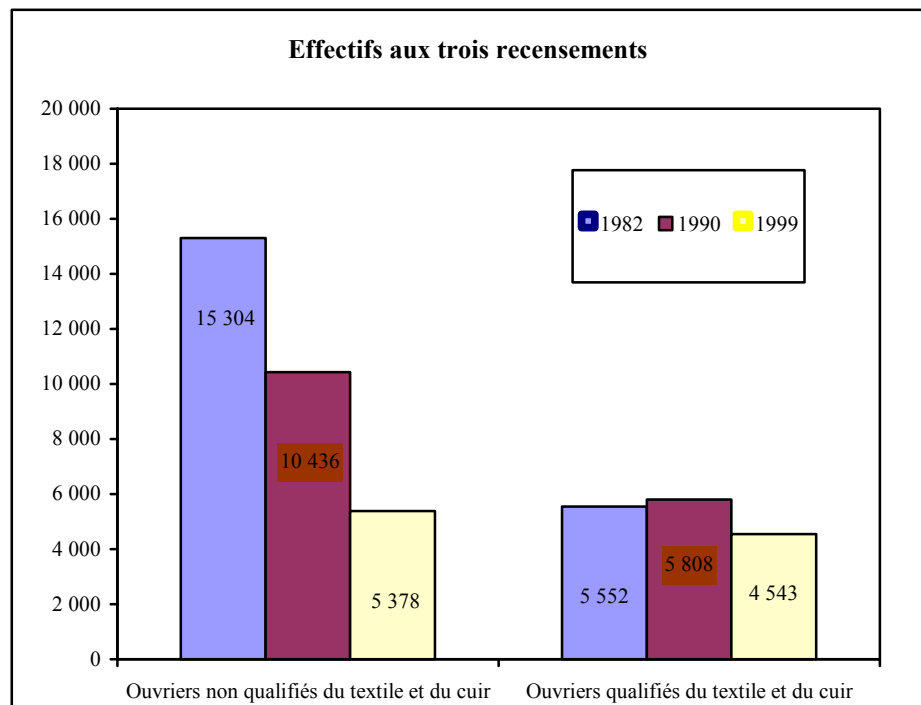
Les zones d'emploi de l'Indre (Châteauroux, Issoudun, Argenton sur Creuse, La Châtre) ainsi que celle de Vierzon, Saint Amand Montrond, Nogent le Rotrou et Amboise se caractérisent par un poids des emplois du cuir – textile – habillement élevé dans l'emploi local.

L'implantation d'entreprises d'Industrie textile et Habillement – cuir explique cette spécificité : Berry Tuft à Châteauroux, Vuitton et de la maroquinerie à Issoudun, confection de chemises à Argenton sur Creuse.

Toutes ces zones présentent une concentration forte d'ouvriers non qualifiés.

TENDANCES

Évolution des effectifs



Une chute des effectifs dans la famille des ouvriers non qualifiés

Les ouvriers non qualifiés du textile et du cuir ont été touchés par la crise du textile et de l'habillement. En effet, la concurrence internationale a particulièrement affecté cette famille professionnelle. Les effectifs passent de 1982 à 1990 de 15 304 à 10 436, soit une perte d'emplois de - 4 868. De 1990 à 1999, les effectifs diminuent à nouveau de - 5 058 emplois.

En revanche, les effectifs des ouvriers qualifiés du textile et du cuir ont connu une augmentation de 1982 à 1990 de 256 emplois puis une baisse de - 1 265 emplois de 1990 à 1999.

Crise et restructuration d'un secteur

On peut noter que le domaine du cuir - textile - habillement a connu un effondrement de ses effectifs depuis 1982 : « Face à la concurrence, les industriels hésitent à maintenir leur outil de production sur le sol national. La crise a eu de profondes répercussions sur l'appareil productif, de nombreux sites fermant suite aux restructurations et au recentrage sur quelques activités. Un grand nombre d'entreprises de la filière disparaissent du territoire français. Les délocalisations ont d'abord affecté la confection, où la main-d'œuvre constitue une part importante du coût de revient. Elles touchent maintenant les métiers à plus haute technicité. »²

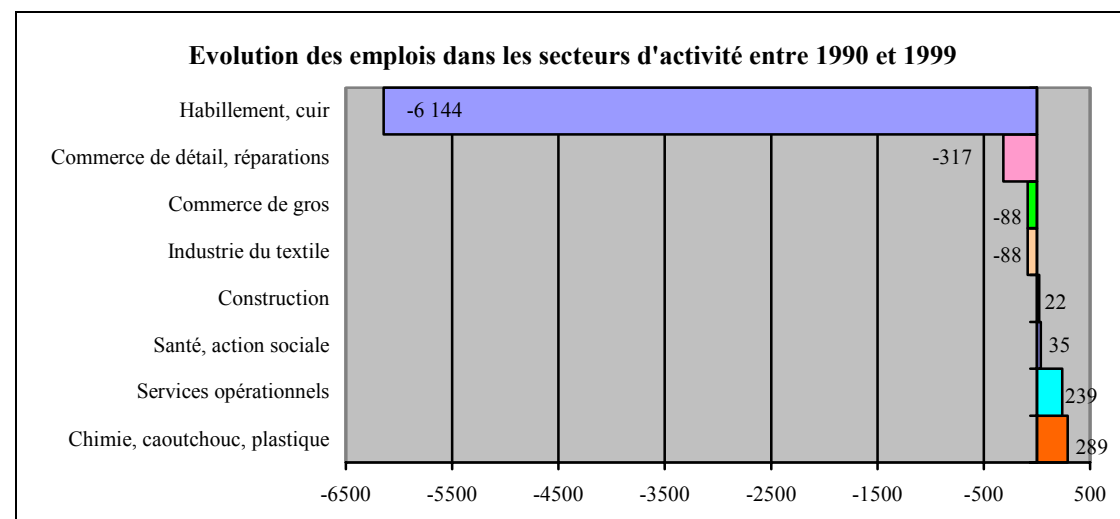
Le secteur Habillement - cuir, qui proportionnellement regroupe le plus d'effectifs du domaine, réorganise son processus de production. Pour rester compétitif, il doit réduire au maximum les délais entre l'offre et la demande pour des articles dont l'importance est de plus en plus difficile à anticiper. Cette évolution s'observe à travers la mise en place de nouvelles technologies, un accroissement de la technicité des emplois mais également par une forte baisse de ces derniers.

² Ngaha S., 2001, L'industrie textile en mutation, des ambitions nouvelles, *Le 4 pages des statistiques industrielles*, Sessi, n°154.

TENDANCES

Cuir - textile - habillement

Évolution des emplois du domaine par secteurs d'activité entre 1990-1999



Secteurs d'activité dans lesquels les emplois du domaine enregistrent les plus fortes augmentations et les plus fortes diminutions entre 1990 et 1999

Secteurs d'activité	Effectifs 1990	Effectifs 1999	Évolution effectif annuel moyen	Taux d'évolution annuel moyen %
Habillement, cuir	12 644	6 500	-683	-7,1
Commerce de détail, réparations	952	635	-35	-4,4
Commerce de gros	128	40	-10	-12,1
Industrie textile	1 224	1 136	-10	-0,8
Construction	24	46	2	7,5
Santé, action sociale	32	67	4	8,6
Services opérationnels	44	283	27	23
Chimie, caoutchouc, plastique	40	329	32	26,4
Autres secteurs	1 156	885	-30	-2,9
Total	16 244	9 921	-703	-5,3

Le secteur Habillement - cuir perd 6 144 emplois de 1990 à 1999

Le secteur Habillement - cuir, principal employeur du domaine cuir - textile - habillement, est particulièrement touché par la crise. On observe une perte de 683 emplois par an en moyenne au cours des années 90.

En revanche, le secteur Industrie textile, même s'il connaît lui aussi une baisse d'effectifs, reste beaucoup plus compétitif. Il ne connaît qu'une perte moyenne de 10 emplois par an depuis 1990. Il faut noter que l'industrie textile n'est pas seulement associée au vêtement et à l'habillement, elle conçoit également de nombreux produits techniques pour les bateaux, les revêtements routiers, la protection des câbles électriques, les articles de sport, le domaine médical...

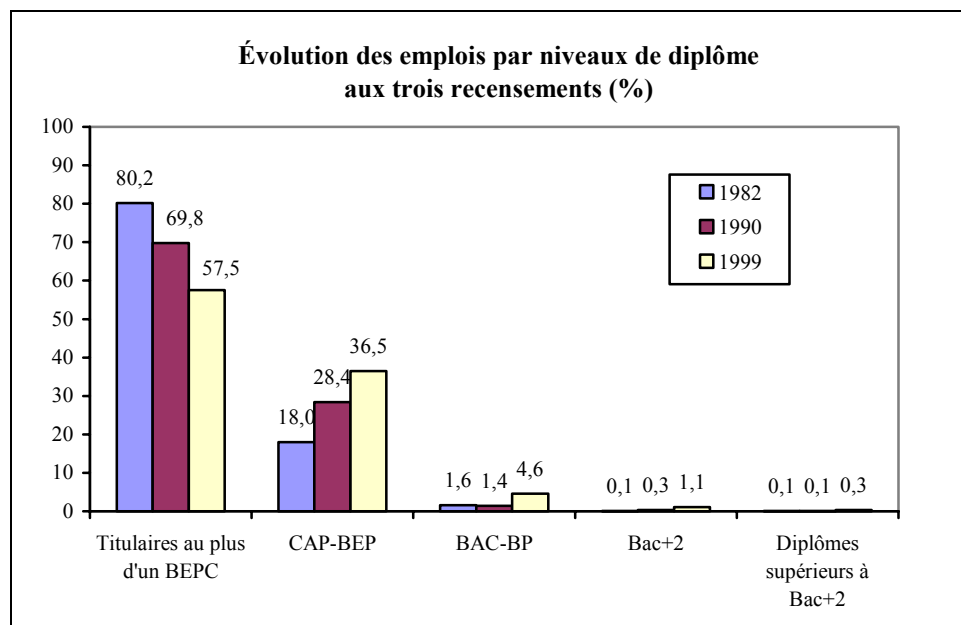
Ce secteur privilégie les innovations et régulièrement, de nouveaux tissus sont créés, tissus chauffants, rafraîchissants, de plus en plus légers et performants. Ce secteur s'appuie sur des laboratoires de recherche pour répondre aux demandes des clients et aux attentes du marché industriel.

Le secteur des Services opérationnels est créateur d'emplois pour le domaine, tout comme le secteur Chimie - caoutchouc - plastique qui s'intéresse aux textiles « techniques ».

TENDANCES

Cuir - textile - habillement

Évolution des emplois par niveaux de diplôme



La part des titulaires au plus d'un BEPC diminue au profit de celle des titulaires d'un CAP-BEP

On observe une forte baisse des titulaires au plus d'un BEPC, ce qui s'explique entre autre par :

- les suppressions d'emplois d'ouvriers non qualifiés,
- l'évolution du domaine qui entraîne un recrutement au niveau du CAP-BEP,
- l'élévation générale du niveau de diplôme de la population.

Alors que 80,2 % des ouvriers du domaine étaient titulaires au plus d'un BEPC en 1982, ils ne sont plus que 57,5 % en 1999. Ils restent tout de même majoritaires.

Une élévation des niveaux de diplôme due en partie aux évolutions techniques

Seulement 18,0 % des actifs occupés du domaine étaient titulaires d'un CAP-BEP en 1982. Cette proportion est passée en 1999 à 36,5 % de la population concernée.

Globalement ? les niveaux de diplôme de la population en emploi dans le domaine s'élèvent.

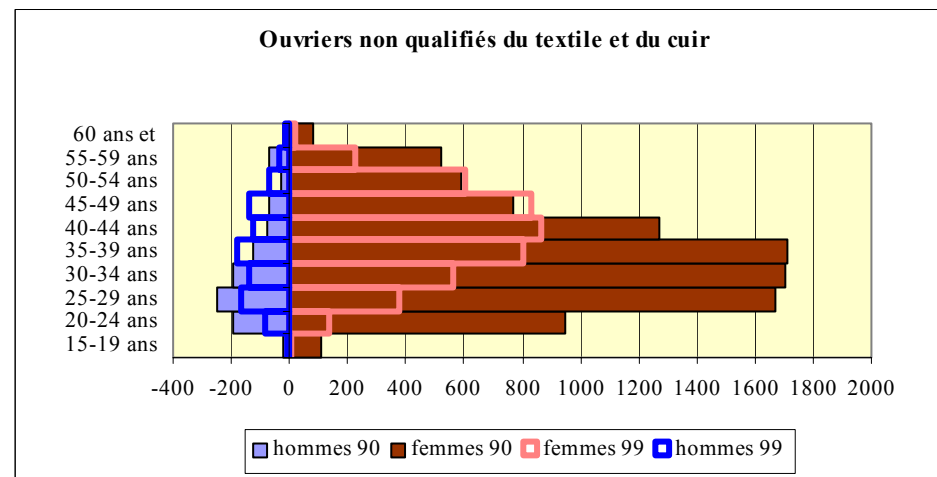
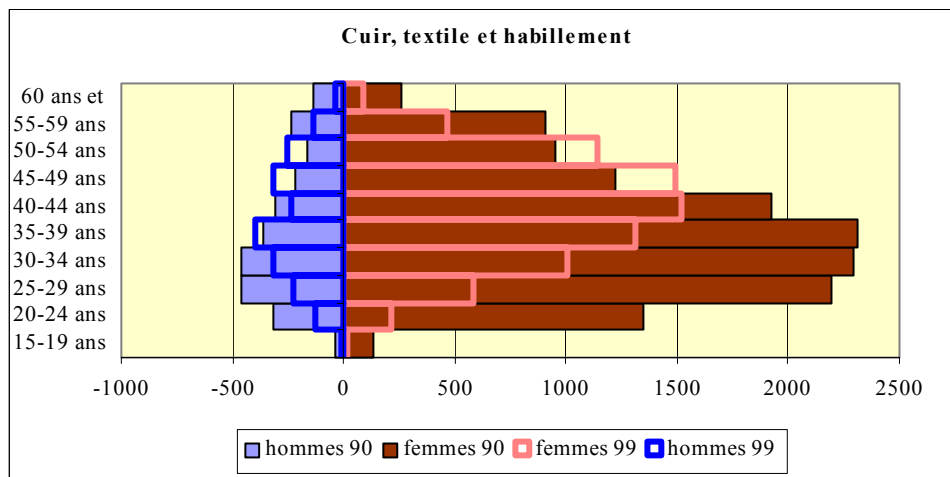
De nouvelles formations qualifiantes

Enfin, des formations professionnelles ont été mises en place pour permettre aux jeunes professionnels de progresser dans le métier. Ainsi, par exemple, le BEP « Mise en œuvre des matériaux, option matériaux textiles » conduit le titulaire de ce diplôme à exercer dans des entreprises de transformation et de mise en forme des matériaux textiles. L'ouvrier qualifié connaîtra les différentes techniques (tissage, tricotage, filature), il sera capable de lancer une production, d'en assurer le suivi, et de faire la maintenance et les réglages courants. A l'issue de ce BEP il est possible de poursuivre en Bac Pro. Si les possibilités de formation initiale sont variées, notons que l'usage de la formation continue est particulièrement rare dans ce domaine.

TENDANCES

Cuir - textile - habillement

Évolution des emplois par sexes et par âges



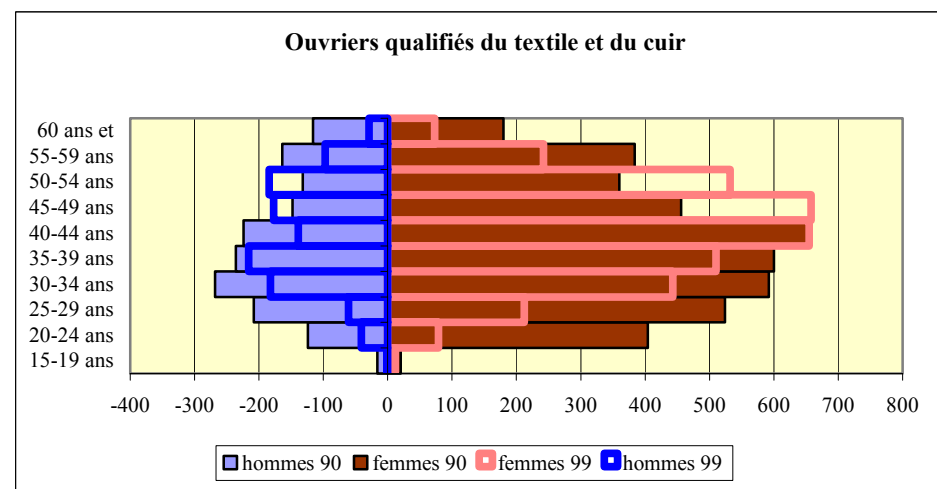
Une pyramide des âges marquée par la crise du secteur

Les actifs occupés du domaine cuir - textile - habillement, majoritairement des femmes, ont subi de 1990 à 1999 une baisse des effectifs particulièrement importante. Cette chute des effectifs concerne particulièrement les tranches d'âges les plus jeunes. Le secteur ne recrute plus. Ce phénomène peut s'expliquer par :

- la concurrence de la main-d'œuvre étrangère,
- les délocalisations des entreprises,

Les hommes qui sont tout aussi concernés par la crise de ce secteur, connaissent une évolution de leurs effectifs plus modérée. La tranche d'âge des 35-39 ans connaît même une augmentation de ses effectifs.

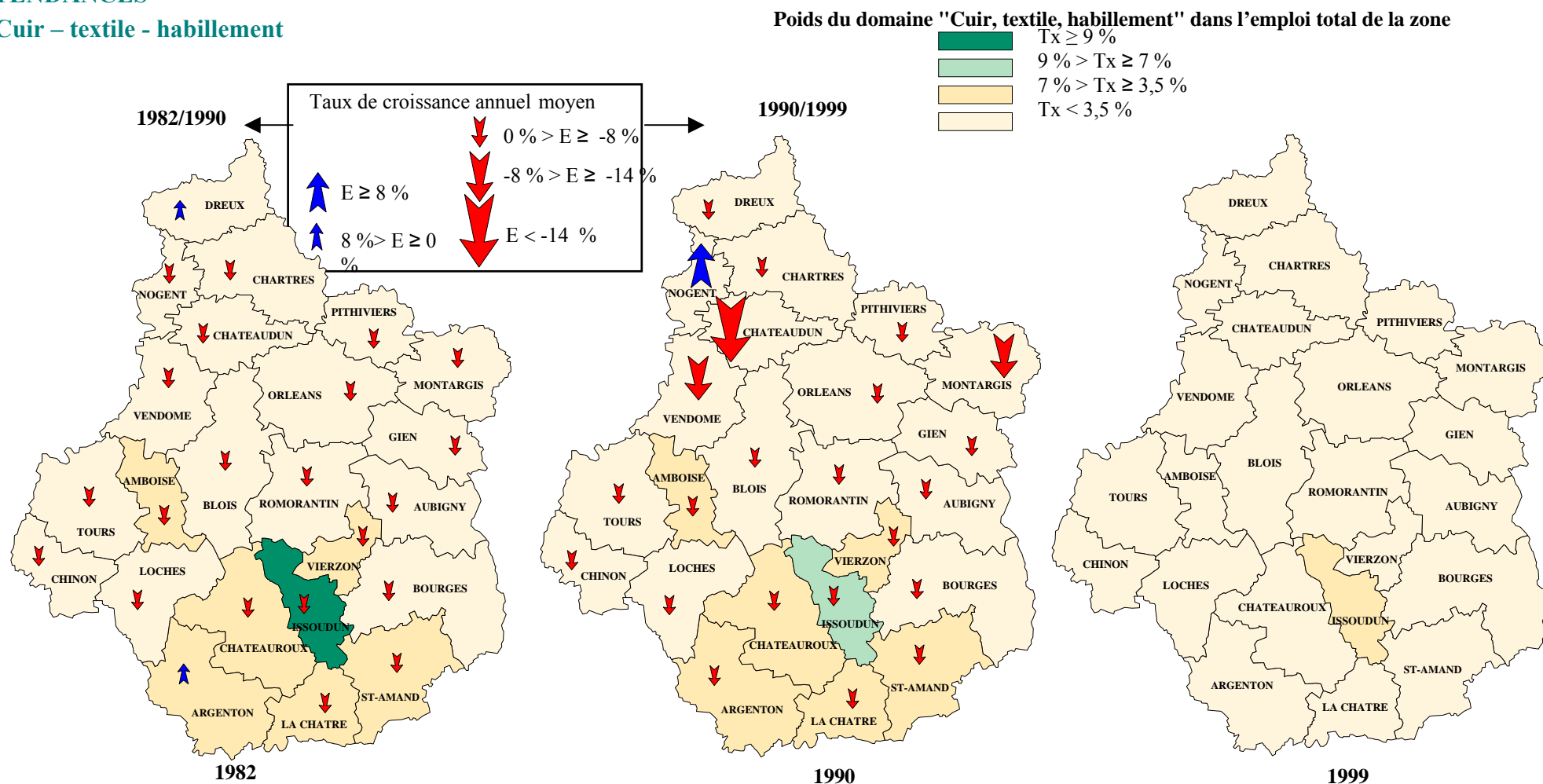
Les personnes de plus de 55 ans diminuent elles aussi.



TENDANCES

Cuir – textile - habillement

Evolution des emplois du domaine "Cuir, textile, habillement"



Une forte diminution des effectifs touchant l'ensemble du territoire

En 1982 et 1990, le poids du domaine est compris entre 3,5 % et 7 % de l'emploi total dans les zones du sud de la région : Issoudun, La Châtre, St Amand Montrond, Vierzon, Châteauroux, Argenton sur Creuse et Amboise.

De 1982 à 1990, on observe une baisse généralisée des effectifs. Le taux de croissance annuel moyen est compris, pour l'ensemble des zones d'emploi entre 0 % et – 8 %. Seules les zones de Dreux et d'Argenton sur Creuse enregistrent une augmentation des effectifs du domaine.

Entre 1990 et 1999, toutes les zones, à l'exception de celle de Nogent le Rotrou, connaissent une diminution des effectifs du domaine.

En 1999, le poids du domaine est inférieur à 3,5 % dans l'ensemble de la région Centre, à l'exception de la zone d'Issoudun

Le sud de la région a perdu, au cours de ces vingt dernières années, sa spécificité dans les secteurs du textile et de l'habillement du fait de la concurrence étrangère, des délocalisations, des progrès technologiques, des nouvelles organisations de la fabrication et de la distribution. Seule la zone d'Issoudun reste encore dynamique dans ce secteur et concentre un grand nombre d'entreprises tel que les ateliers Vuitton ou la compagnie européenne de la chaussure.

APPROCHE QUALITATIVE

Cuir - textile - habillement

Éléments explicatifs des évolutions des métiers du cuir textile et habillement

Entre délocalisation et concurrence étrangère : les raisons d'une crise

Le domaine « Cuir, textile et habillement » est un secteur en crise et les industriels de ce secteur hésitent à maintenir leur outil de production en France. Depuis 1982, on assiste à la fermeture des établissements de confection. Les entreprises du textile connaissent une concurrence des pays européens et abandonnent des pans entiers de leur production. Les entreprises de l'habillement, de la confection ont investi dans des équipements nouveaux et notamment informatisés mais ont délocalisé des phases de montage par sous-traitance ou par implantation d'unités de fabrication dans des pays à bas salaires comme le Maghreb ou l'Asie du sud-est. Les délocalisations ont d'abord affecté la confection, où la main-d'œuvre constitue une part importante du coût de revient. (Selon un article de l'Express³, le coût de la main-d'œuvre peut varier de 1 à 46 et que celui-ci représente 60 % du prix de revient d'un vêtement et 40 % de celui d'un tissu).

Ces délocalisations concernent aujourd'hui les métiers à plus haute technicité : « L'ensemble de la filière se reconstitue progressivement à l'étranger : tisseurs, confectionneurs et commerciaux sont désormais implantés dans les mêmes zones d'attraction économique. »⁴

Cette situation de crise va peut-être franchir un nouveau cap en 2005. Jusqu'à présent, les volumes d'exportation des pays en développement vers les pays industrialisés étaient limités. Cette limitation qui sera abandonnée en 2005 peut impliquer une concurrence encore plus forte.

L'industrie textile : nouveaux matériaux, nouvelles mécanisations

Depuis les années 1940, avec l'apparition des fibres de verre, les textiles techniques prennent une place de plus en plus importante dans l'industrie textile. Ils s'éloignent de la conception traditionnelle du textile et sont présents dans tous les secteurs économiques. Chaque jour, naissent de nouveaux tissus qui chauffent, rafraîchissent, massent, séchent instantanément, changent de couleur...

Utilisés pour la protection thermique et la sécurité, ils sont présents dans l'industrie, le sport, le domaine médical... De plus, des recherches s'orientent à la fois vers la découverte de nouvelles fibres (comme les soies d'araignées) mais aussi vers l'amélioration de fibres existantes. « L'apparition des microfibres a ouvert l'ère tactile où le vêtement dont le tissu bouge avec le corps devient une seconde peau »⁵

Parallèlement à ces nouveaux matériaux, on observe que les machines sont de plus informatisées et performantes, que ce soit dans le secteur particulier de l'industrie textile mais également dans celui de l'habillement et du cuir : « Les tisseurs et les ennoblisseurs doivent maintenant, comme les confectionneurs, répondre rapidement à une demande sans cesse renouvelée. Pour y faire face, les entreprises ont acquis des machines perfectionnées et mis en place des procédés innovants. Elles accroissent leurs efforts d'investissements matériels, qui représentent 12 % de la valeur ajoutée en 1999, contre 10 % cinq ans plus tôt »⁶.

³ Delanglade S., « Le textile s'effiloche », *L'Express*, 15/01/2004.

⁴ Ngaha S., 2001, L'industrie textile en mutation, des ambitions nouvelles, *Le 4 pages des statistiques industrielles*, Sessi, n°154.

⁵ Ngaha S., 2001, L'industrie textile en mutation, des ambitions nouvelles, *Le 4 pages des statistiques industrielles*, Sessi, n°154.

⁶ idem

APPROCHE QUALITATIVE

Cuir - textile - habillement

Billiottet Karine, 1999, L'évolution du métier des industriels de l'habillement, l'intégration verticale dans la distribution, Le 4 Pages des statistiques industrielles, n°125.

L'auteur met en évidence les mutations qui ont affecté le domaine du « Cuir, textile et habillement » depuis 1980. Il s'intéresse particulièrement aux changements qui transforment la distribution dans l'habillement.

Au début des années 80, l'arrivée d'un nouveau type de distributeurs, à savoir les réseaux d'enseignes spécialisés, a entraîné des bouleversements dans ce secteur. Le petit commerce de détail indépendant a fait place aux grandes surfaces spécialisées puissantes et concentrées. Alors que l'organisation de la filière, avec les petits commerces de détail, permettait aux fabricants d'imposer leur logique d'offre et de maîtriser le marché, la puissance des nouveaux acteurs et notamment des grandes surfaces spécialisées bouleversent les règles de fonctionnement et renversent cette logique. La filière de l'habillement est dorénavant dominée par les distributeurs. Ces derniers mettent en place une organisation « en circuit court », et par conséquent à devenir donneurs d'ordres, et à développer la production et la livraison en juste à temps.

En revanche, les industriels de l'habillement essaient de prendre en charge la commercialisation de leurs produits par l'intermédiaire de leur propre réseau de points de vente. La marque qui est particulièrement importante dans le secteur de l'habillement, sera valorisée dans les boutiques du réseau. Contrairement aux grandes surfaces spécialisées, les industriels ne peuvent pas ajuster facilement la production à la demande. Ils ne maîtrisent pas l'ensemble de la distribution de leurs produits, ne réalisent pas une actualisation aussi poussée que les réseaux spécialisés et restent dépendants du rythme des deux collections annuelles.

Bibliographie

Alary-Grall L., P. Bourgeois et L. Estival, décembre 2000, « Bel avenir pour les textiles techniques », *Cahiers industries*, n° 60.

Courault B., octobre 2002, « Mode et Création : Histoire(s) de Mode ». L'appropriation des usages de la mode par les acteurs de la filière Textile

« Habillement Distribution », Contribution à *La Mode : une économie de la créativité*, Rapport de Barrère C. et Santagata W. au Ministère de la Culture.

« Les formations « à la mode » ! Les métiers de la mode et les formations à la création, un marché foisonnant mais sans effet sur la mondialisation de la filière », Contribution à *La Mode : une économie de la créativité*, Rapport de Barrère C. et Santagata W. au Ministère de la Culture.

Courault B. et E. Parat, 2000, « Les PME de l'habillement à Roanne et Cholet, une dynamique de l'emploi à rebours de l'histoire », *Les Dynamiques de PME. Approches Internationales* (Courault, Trouvé eds).

Balduyck J.-P. (dir.), 2000, *Enjeux et Stratégies de croissance du textile habillement*, Actes du Colloque du 12 décembre 2000, Paris, Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie.

Bentabet E. et C. Zygmunt, 1998, « Activité économique, emploi et formation continue dans l'industrie : impact d'une récession », *Bref, Céreq*, n°138.

Berry J.-B., avril 2003, « Hypermarchés et grand commerce spécialisé : séduire et fidéliser sa clientèle par l'innovation », *INSEE Première*, n° 891.

Brion P., mai 2004, « La sous-traitance réalisée par les petites entreprises industrielles », *INSEE Première*, n° 964.

Carosso M. et al., 1994, *Artisans de l'élégance*, Rapport de recherche : Ethnologie des techniques, emprunts et innovations, Mission à l'Ethnologie.

Clapin J.P., 1996, « Le secteur textile-habillement », Rapport, Conseil économique et social.

Enquête transfrontalière sur l'industrie textile : tendances 2002 - perspectives 2003, avril 2003, Banque de France, Secrétariat régional Nord-Pas-de-Calais, Hors série.

DiGITIP, janvier 2004, « dossier Textile et Habillement », *La lettre de la DiGITIP*, Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, n° 22.

Goreux L.-M., octobre 1956, « Perspectives des dépenses d'habillement des Français, 1954–1965 », INSEE, *Études et conjoncture*, n° 10.

Jeudy-Ballini M., septembre 2000, « Déficitaires et glorieux. L'imaginaire du luxe et de l'authentique chez les salariés d'une entreprise de maroquinerie », *Terrain*, n° 35.

Les Echos, 13 avril 1998 « Habillement : le déficit commercial record pour la France ».

Les Echos, le 20 novembre 1997 « L'industrie française des articles chaussants n'exclut pas de délocaliser ».

Matignon C., 1994, *La filière cuir à Graulhet : la mégisserie*, Rapport de recherche : Ethnologie des techniques, emprunts et innovations, Mission à l'Ethnologie.

Ngaha S., septembre 2001, « L'industrie textile en mutation : des ambitions nouvelles », *Le 4 pages des Statistiques Industrielles*, n° 154.

Nicolin Y., 1996, *Les perspectives d'avenir de l'industrie textile-habillement*, Rapport au Premier Ministre, Paris, La Documentation française.

Philippe J., 1997, « Relations producteurs distributeurs : les enseignements du secteur de l'habillement », *Economie et Statistique*, n° 303.

Rapport ADEP - Agence nationale pour le développement de l'éducation permanente, octobre 1989, *Etude d'élaboration de plans de formation professionnelle dans le secteur textile confection, cuir, chaussure, maroquinerie*, Noisy-le-Grand, ADEP, 26p.

Rapport OFEM- Observatoire de la Formation de l'emploi et des métiers, 1987, *Editeurs de textiles d'ameublement : résultats de l'enquête*, Paris, CCIP.

Roualdes D., mars 1997, « La restructuration des grands établissements industriels », *INSEE Première*, n° 513.

Seguin S., mai-juin 1999, « Grand commerce spécialisé », *Lettre du SSE*, n° 40.

Senkel M.-P., 2000, *La mise en œuvre d'une logistique différenciée dans le cadre des relations producteurs distributeurs : analyse relationnelle et stratégique appliquée au secteur de l'habillement en France*, thèse en Gestion, Logistique et Transports, Université Aix-Marseille.

Sessi, 1998, *L'habillement*, Paris, Ed. Sessi.

Sessi, 2000, *L'industrie française du textile*, Paris, Ed. Sessi.

Teisseyre-Sallmann L., 1992, *Une croissance industrielle sous l'Ancien Régime, le textile en Bas-Languedoc aux XVII^e et XVIII^e siècles*, thèse de doctorat, Université de Paris-IV.

Vincent M., novembre 1981, « Vingt ans de textile habillement », INSEE, *Économie et Statistique*, n° 138.

